

Cadre de Coopération du G8 Pour L'appui à  
**La « Nouvelle Alliance  
pour la Sécurité Alimentaire  
et la Nutrition » au Côte d'Ivoire**



**NEW ALLIANCE**  
for Food Security & Nutrition

**Cadre de coopération du G8 à l'appui de la**  
**« Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » en Côte d'Ivoire**

Trois ans après le sommet du G8 à l'Aquila en Italie, la communauté internationale, reconnaît l'importance de la sécurité alimentaire, pour le développement, la croissance économique inclusive et la dignité de tous les êtres humains, femmes et hommes. C'est pourquoi, le G8 se félicite du succès du programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui a prouvé le sens de l'appropriation et du leadership africains. Il se félicite également de l'appel au renforcement des investissements publics et privés dans l'agriculture et du désir de bâtir sur les progrès accomplis par les gouvernements africains en faveur de la promotion d'une vision pour le développement agricole en Afrique.

De tout temps, la Côte d'Ivoire a encouragé et favorisé l'investissement privé. La récente adoption d'un nouveau code des investissements plus incitatif, est de nature à accroître davantage l'investissement privé, dans tous les secteurs de l'économie et en particulier dans le secteur agricole. L'un des facteurs explicatif du succès de l'agriculture ivoirienne (qui représente aujourd'hui 23% du PIB), dans le passé, a été la coexistence de groupes agro-industriels et d'exploitations familiales.

Le programme national d'investissement agricole (PNIA) 2010-2015, affirme clairement la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire, de capitaliser sur cette dynamique de partenariat structurant d'abord entre acteurs du secteur agricole ensuite entre secteur public et privé. Déjà, la mise en place de plateformes de partenariats public-privés (PPP) dans les secteurs du cacao et du riz, confirme cette volonté de l'Etat.

Ce modèle de collaboration inclusive, le Gouvernement de Côte d'Ivoire et les pays membres du G8, s'engagent ensemble à le poursuivre dans le cadre de la « nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition », afin d'accroître l'investissement privé dans le domaine agricole, encourager l'innovation, assurer la durabilité des résultats en matière de sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et éliminer la faim.

En tant que partenaires, les parties s'engagent mutuellement aux principes et actions ci-après.

**APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE (PNIA 2010-2015)**

Les membres du G8, conformément aux engagements pris à L'Aquila, réaffirment leur intention d'aligner leur soutien financier et technique dans le domaine de l'agriculture sur les priorités du Plan national d'investissement agricole (PNIA 2010-2015), qui accorde un large intérêt à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En vue d'accélérer la mise en œuvre du PNIA, et dans le droit fil des engagements pris par le gouvernement de Côte d'Ivoire. Conformément à ce qui précède, les membres du G8 reconnaissent la valeur de la prévisibilité des activités des donateurs, y compris un soutien financier et technique sur une période de temps prolongée, tel qu'énoncé à l'annexe 2.

Les membres du G8 entendent apporter un soutien dans le secteur agricole afin d'accélérer la mise en œuvre du PNIA, notamment grâce à la plate-forme Croissance de l'Afrique

(GrowAfrica), dont l'objectif global est de générer davantage d'investissements privés et d'intensifier l'innovation. Les membres du G8 souhaitent impliquer les organismes compétents des gouvernements des États membres et de mettre en application des mesures de facilitation appropriées afin d'accélérer les progrès dans les domaines de la finance et des marchés, de la science et la technologie, et de la gestion des risques. Pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire, les membres du G8 entendent concentrer leurs ressources clés et d'autres contributions sur des investissements de haute priorité et à fort impact dans le cadre du PNIA et en particulier sur le développement des régions du nord, de l'ouest, et du centre, fortement touchées par l'insécurité alimentaire (plus de 12% de prévalence) et la pauvreté (plus de 60% de prévalence).

## **PRINCIPAUX ENGAGEMENTS POLITIQUES DU GOUVERNEMENT**

Le gouvernement Côte d'Ivoire entend poursuivre les objectifs de politique énoncés ci-dessous en vue de construire la confiance intérieure et internationale du secteur privé afin d'accroître l'investissement agricole de manière significative, avec pour objectif global la réduction de la pauvreté et l'élimination de la faim.

Le gouvernement de Côte d'Ivoire entend améliorer les incitations à l'investissement privé dans le domaine agricole, en particulier, en prenant des mesures visant à faciliter l'accès à la terre et à son exploitation par tous, en mettant en œuvre la loi sur les semences et plants, qui encourage le développement d'une filière semencière privée, et en encourageant la formulation de politiques transparentes, inclusives, fondées sur des données statistiques fiables (cf. annexe 1).

Le gouvernement de Côte d'Ivoire réaffirme sa volonté de mettre en place les ressources humaines et financières, et les mécanismes de dialogue avec le secteur privé, les agriculteurs et autres parties prenantes, dans une démarche de synergie entre tous les ministères dont la participation est nécessaire pour obtenir des résultats tangibles et durables, sur le bien être des populations, femmes et hommes.

Le gouvernement de Côte d'Ivoire réaffirme son engagement à intégrer la nutrition dans tous les programmes liés à la sécurité alimentaire et à l'agriculture.

## **ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVE**

Les représentants du secteur privé ont indiqué, leur intention d'investir dans le secteur de l'agriculture en Côte d'Ivoire, pour soutenir le Plan national d'investissement agricole (PNIA 2010-2015), par le biais de lettres d'intentions qu'ils prépareront et signeront, et qu'ils comptent suggérer, insuffler et participer globalement à des mécanismes pérennes et inclusifs de consultations entre le secteur privé et le gouvernement de Côte d'Ivoire (cf. annexe 3).

## **RESPONSABILITES PARTAGEES**

Les membres du G8, le gouvernement de Côte d'Ivoire et le secteur privé confirment, leur intention de prendre en compte les « Directives volontaires pour une gouvernance

responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts », dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (les « Directives volontaires »), adoptées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale en mai 2012, ainsi que les Principes pour un investissement agricole responsable (PRAI), produits par plusieurs organisations internationales et approuvés, entre autres, par le G8 et le G20, et qui font l'objet d'un processus de consultation, mené par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

En outre, ils ont l'intention d'œuvrer de concert à l'élaboration de programmes pilotes de mise en œuvre des Directives volontaires et des PRAI en Côte d'Ivoire.

## **COORDINATION ET COLLABORATION**

Reconnaissant les dispositions existantes pour la répartition des tâches entre le gouvernement de Côte d'Ivoire et les partenaires au développement, les membres du G8 entendent coordonner leurs efforts pour renforcer leur efficacité. Le co-président du groupe de travail de la Côte d'Ivoire pour l'agriculture (qui, à l'heure actuelle, la Délégation de l'Union Européenne) a l'intention de servir d'interlocuteur principal avec le pays hôte, le secteur privé et d'autres intervenants, au nom du G8, en travaillant par le biais de groupes de consultation et de structures nationales sans mettre en place des structures parallèles ou faisant double emploi. Le G8 et le gouvernement de Côte d'Ivoire encouragent la participation d'autres pays et d'autres partenaires.

## **RESULTATS**

Conformément à l'objectif de la Nouvelle Alliance d'améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel en aidant quelque 50 millions de personnes en Afrique sub-saharienne à sortir de la pauvreté d'ici à 2022, les participants souhaitent que leurs actions combinées en Côte d'Ivoire aident plus qu'un (1) million de personnes à sortir de la pauvreté.

## **RESPONSABILITE MUTUELLE**

Les membres du G8, le gouvernement de Côte d'Ivoire et le secteur privé ont l'intention de procéder à une évaluation de leur performance dans le cadre du présent document par le biais d'un processus d'évaluation annuelle réalisé dans le contexte plus large de l'évaluation sectorielle conjointe du PNIA avec les donateurs du PDDAA. Ces participants ont l'intention, en particulier, d'examiner les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs déterminés conjointement, sur la base de critères de contribution à la réalisation du plan d'investissement agricole. Il s'agira : (1) des progrès vers la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté ; (2) des engagements de membres du G8 d'aligner leurs investissements agricoles sur le PNIA Côte d'Ivoire; (3) des progrès du gouvernement de Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de ses engagements politiques, et l'implication du secteur privé et ; (4) les engagements d'investissement du secteur privé.

L'évaluation tiendra également compte des responsabilités partagées relatives aux Directives volontaires et aux PRAI.

**Annexe 1: Matrice des principaux engagements politiques du Gouvernement de Côte d'Ivoire**

**Indicateurs stratégiques**

- 1) Le rang du pays dans l'index du Doing Business à l'horizon 2015 est amélioré
- 2) Le volume des nouveaux investissements privés national et étranger dans le secteur agricole a augmenté
- 3) Le Taux d'accroissement de l'investissement privé dans le secteur de la production et de la commercialisation des semences performantes
- 4) Le Taux de malnutrition chez les populations ivoiriennes est réduit

| Objectifs  | Stratégie d'intervention  | Echéance      |
|--|---|---------------|
| <b>1. Sécuriser le domaine foncier rural et faciliter l'accès à la terre, pour les petits producteurs et les entreprises privées</b> | 1.1. Poursuivre la mise en œuvre de la loi foncière, par les programmes de délimitation des terroirs des villages et la délivrance de certificats fonciers. | Juin 2015     |
|  | 1.2. Etendre et rendre opérationnel le dispositif du système d'information foncière (SIF) sur l'ensemble du territoire.                                     | Décembre 2013 |
|  | 1.3. Renforcer les capacités de tous les acteurs de la mise en œuvre de la loi sur le foncier rural, notamment l'appareil judiciaire.                       | Décembre 2013 |
|  | 1.4. Accroître l'opportunité d'accès à la terre pour les femmes et les jeunes ruraux, par des dispositions spécifiques dans les programmes et projets.      | Juin 2015     |
|  | 1.5. Finaliser et faire adopter le projet de loi sur la transhumance.   | Décembre 2013 |

(Suite page ci-dessous)

| Objectifs  | Stratégie d'intervention  | Echéance      |
|--|---|---------------|
| <b>2. Créer un environnement propice à l'investissement privé dans le secteur de la production, de la transformation, de la valorisation et de la commercialisation des produits agricoles, animaux et halieutiques ainsi que des intrants agricoles</b> | 2.1. Faire adopter la loi d'orientation agricole  | Décembre 2013 |
|  | 2.2. Elaborer et faire adopter la stratégie de réhabilitation et d'entretien des pistes agricoles.  | Juin 2013     |
|  | 2.3. Poursuivre la réhabilitation des infrastructures de base (pistes agricoles, aménagements hydro-agricoles)  | Décembre 2015 |
|  | 2.4. Elaborer et faire adopter une politique de financement des activités agro-sylvo-pastorales   | Décembre 2013 |
|  | 2.5. Renforcer les services d'aide et d'accompagnement aux investisseurs en vue de bénéficier des avantages prévus dans le nouveau code d'investissement                    | Juin 2013     |
|  | 2.6. Redynamiser le régime d'entreprise franche de transformation des produits halieutiques.  | Décembre 2013 |
|  | 2.7. Faciliter la libre circulation des produits agricoles (bétail et autres produits du cru)   | Décembre 2013 |
|  | 2.8. Finaliser et faire adopter le projet de loi semencière et simplifier les procédures d'homologation et d'inscription au catalogue officiel des variétés.                | Décembre 2014 |
|  | 2.9. Concevoir un plan d'action sur la lutte contre la fraude sur les produits, marques et appellations, qui menacent le secteur agro-pharmaceutique national.              | Décembre 2013 |
| <b>3. Créer un cadre propice à la sécurité nutritionnelle</b>  | 3.1. Renforcer le cadre réglementaire et normatif en matière de nutrition (fortification, bio fortification et l'hygiène alimentaire)                                       | 2013          |
|  | 3.2. Finaliser et faire adopter le projet de loi sur la commercialisation des substituts du lait maternel et sur la commercialisation des aliments aux alentours des écoles | 2015          |
|  | 3.3. Prendre le décret portant création de l'Agence de Sécurité Sanitaire des Aliments  | 2015          |
|  | 3.4. Valider et faire adopter la stratégie de fortification à domicile et dans les écoles   | 2014          |

## **Annexe 2 : Intentions de financement des membres du G8 et d'autres entités**

Les membres du G8 et d'autres entités expriment leurs intentions d'appui aux plans d'investissement du PDDAA et aux objectifs de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, de façon indicative.

### **ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Engagements actuels dans le secteur de l'agriculture :

- 2011/2012 : 1,8 millions de dollars US

Intentions d'investissement, selon la disponibilité des ressources :

- 2013 : 0,9 millions de dollars US

### **FRANCE**

Les contributions dans les secteurs de l'agriculture, la sécurité alimentaire, le développement rural et la nutrition sont tributaires de la disponibilité de financement, de la demande par les gouvernements ainsi que des entreprises privées concernées et de la confirmation de leurs engagements par toutes les parties prenantes, et pourraient atteindre les montants suivants :

- 91,5 millions Euros / 120 million de dollars US

### **ALLEMAGNE**

Engagements pour le développement de l'agriculture :

- 2009-2013 : 5,5 million d'Euros (7,2 million de dollars US)

### **UNION EUROPÉENNE**

Programmes en cours

- 2007-2016 : 43,4 milliards FCFA, 66,2 million d'Euros (86,8 million de dollars US)

Financement déjà programmé

- 2013-2018 : 34,1 milliards FCFA. 52,0 million d'Euros (68,2 million de dollars US)

### Annexe 3 : Matrice des interventions du secteur privé dans le secteur agricole

Un certain nombre d'entreprises ont exprimé leur intention d'investir dans le secteur agricole. Ces intentions sont reprises dans la matrice de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition. Des présentations succinctes de ces intentions sont présentées ci-dessous.

Il est à noter que le cadre de coopération "pays" sera modifié pour ne reprendre, dans sa version finale, que les intentions d'investissements du secteur privé qui auront été confirmées, avant le 31 octobre, par la signature d'une lettre d'intention.

| Entreprises locales | Filiales de groupes internationaux |                      |
|---------------------|------------------------------------|----------------------|
| Groupe SIFCA        | Nestlé                             | Groupe Louis Dreyfus |
| Groupe SIPRA        | Barry Callebaut                    | Groupe MIMRAN        |
| SONAL               | Cargill                            | Groupe CEVITAL       |
| NERE                | OLAM                               | Groupe CIC           |
| GAA                 | Cemoi                              | Groupe ETG           |
| INTERCOTON          | Mars                               | NOVEL Group          |
| APROMAC             | Compagnie fruitière                | SUD INDUSTRIES SA    |
| AIPH                | Danone                             |                      |
|                     | World Cocoa Foundation             |                      |
|                     | COMPACI                            |                      |
|                     | ACI                                |                      |
|                     | Rabobank                           |                      |

#### Le groupe SIFCA :

Créé en 1964, le groupe **SIFCA** est l'un des acteurs majeurs de l'économie ouest-africaine. Premier groupe privé de Côte d'Ivoire, il domine le marché de l'hévéa, des oléagineux et du sucre à travers des filiales telles que SAPH, PALMCI (entreprises cotées) et SUCRIVOIRE. Très intégré dans le tissu socio économique national, SIFCA est un client important des paysans qui fournissent au groupe une grande partie de ses matières premières. Le groupe a initié d'importants projets pour l'extension de ses unités industrielles y compris les capacités de stockage et pour le développement durable des filières à partir de 2012.

a. Projets d'extension des unités industrielles. Ces projets concernent la production de caoutchouc, de palmier et de sucre en Côte d'Ivoire. Le montant cumulé de ses investissements pour les 3 secteurs est d'environ 129 milliards de FCFA sur quatre années (2012-2015). Ces investissements auront divers impacts sur les revenus des paysans et sur l'emploi.

Ainsi, la branche sucre qui emploie actuellement 602 employés et 6 000 travailleurs occasionnels pour un coût salarial annuel d'environ 8,9 milliards FCFA générera des emplois supplémentaires. L'accroissement de l'unité de production de sucre permettra d'accroître de façon directe le revenu des planteurs villageois qui coopèrent avec la société. De même, les investissements dans la branche caoutchouc dont plus de 60% de l'approvisionnement provient des plantations villageoises devraient conduire à une production supplémentaire de 8 000 tonnes d'hévéa (2012- 2015), ce qui permettra d'absorber la production de 138 000 ha de nouvelles plantations essentiellement créées par environ 9 000 petits planteurs. Cet investissement générerait aussi des emplois



supplémentaires pour la société industrielle. Enfin dans la filière palmier à huile, les investissements devraient permettre d'accroître les capacités de production de 15 000 tonnes supplémentaires par an, ce qui conduira à des effets bénéfiques en termes de création d'emplois et d'accroissement des revenus distribués à plus de 25 000 planteurs villageois.

- b. Projets de développement durable, pour un financement prévu de plus de 30 milliards de FCFA. Le groupe a engagé depuis ces dernières années d'importants projets pour le développement durable des filières hévéa et palmier. Ces projets visent (i) à améliorer le rendement et la qualité des produits agricoles à travers des programmes d'encadrement des paysans et (ii) à contribuer à la sécurité alimentaire en assistant les paysans dans le développement de cultures vivrières en marge des cultures de rente. Dans le secteur de l'hévéa par exemple, l'assistance de SIFCA devrait permettre à environ 30 000 planteurs de tripler les rendements.

### **La SIPRA**

La Société Ivoirienne de Productions Animales (SIPRA) est spécialisée dans la production d'œufs, de volailles et d'intrants pour volaille. Elle a décidé de développer ses activités à travers plusieurs projets qui devraient permettre d'améliorer la sécurité alimentaire. Le premier projet d'un coût de 17 milliards de FCFA vise le doublement des capacités de production de volailles d'ici 6 ans. Le second projet d'un coût de 3,5 milliards de FCFA porte sur la création d'un complexe agricole au sud de la Côte d'Ivoire sur la période 2011-2013. Il générera une production supplémentaire de 70 000 000 d'œufs (à terme, 110 000 000 d'œufs), permettant de nourrir à terme près de 3 millions de consommateurs.

### **SONAL**

Entreprise opérant dans le commerce de poissons, la SONAL a décidé d'acquérir une chambre froide d'une capacité de 7 000 tonnes métriques. Cet investissement a pour but de renforcer la capacité de stockage à l'intérieur du pays souvent en rupture de stock de poisson. Ce projet, de 3 milliards de FCFA couvre la période Janvier 2011 à Décembre 2012.

### **NERE**

La société NERE, aussi spécialisée dans l'importation et la vente de poisson, a un projet semblable à celui de SONAL exécuté depuis Mars 2012. Ce projet est de 1 milliard de FCFA pour une capacité de stockage de 3 000 tonnes métriques.

### **GAA**

GAA (General Alimentaire Africaine) envisage d'investir 2 milliards de FCFA à partir de 2013 dans un programme de riziculture comprenant l'installation d'unités de décorticage ainsi que des appuis à 7 500 petits producteurs.

### **INTERCOTON**

INTERCOTON est une association interprofessionnelle composée des représentants des petits producteurs et de ceux des sociétés cotonnières. Depuis 2011, INTERCOTON a mis en place un mécanisme de financement durable de la recherche et du conseil agricole pour le cotonnier et les cultures associées, en vue d'améliorer la productivité des systèmes de cultures à base de cotonniers. Ses membres ont ainsi décidé de prélever 5 FCFA/kg de

coton-graine pour financer la recherche et le conseil agricole, ce qui représente environ 1,2 milliards FCFA pour la campagne 2012/2013. Ce mécanisme de financement est appelé à se renouveler d'année en année. Ce programme bénéficie à 90 000 petits producteurs de coton, leurs familles et aux entreprises cotonnières.

#### **APROMAC (l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Cote d'Ivoire)**

L'APROMAC a mis en place un mécanisme de financement de la recherche et du conseil agricole afin d'améliorer la productivité des plantations d'hévéas. Ce mécanisme est géré par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) et il est financé par des cotisations professionnelles révisables chaque année. Ce mécanisme permet de mobiliser 2 milliards FCFA pour la campagne 2012/2013, mais il est appelé à se pérenniser pour les campagnes suivantes. L'APROMAC a également mis en place un **Fonds de développement de l'hévéa** (FDH), financé par des cotisations professionnelles et grâce auquel il finance un plan d'actions (création de plantations, formations, entretien des pistes) à hauteur de 5,2 milliards FCFA pour 2012. Ce financement est appelé à se renouveler chaque année.

Les bénéficiaires de ces financements sont les 76 000 Planteurs d'hévéas et leurs familles, ainsi que les sociétés de transformations des produits de l'hévéa et leurs employés.

#### **L'Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à huile (AIPH)**

L'AIPH a mis en place un mécanisme de financement de la recherche et du conseil agricole afin d'améliorer la productivité des plantations de palmiers à huile. Ce mécanisme est géré par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) et il est financé par des cotisations professionnelles révisables chaque année. Ce mécanisme permettra de mobiliser 1,2 milliards FCFA pour la campagne 2012/2013. Les bénéficiaires sont les 36 500 planteurs villageois de palmiers à huile et les sociétés de transformation des produits du palmier.

#### **Nestlé**

Le groupe NESTLE a décidé depuis 2009 d'implanter un centre de recherche agro-alimentaire en Côte d'Ivoire, sur deux sites. Démarré en 2009, le premier site de recherche basé à Abidjan et dont les investissements se poursuivent, porte sur le développement de souches de plants sans graines à partir de technologie de culture in vitro par embryogénèse. Le second site en cours d'implantation dans la ville de Yamoussoukro est destiné au développement de technologies et d'emballages alimentaires.

Dans le domaine du café et cacao, le résultat attendu de ces recherches est la création de plants à grand rendement et à cycle de production réduit à 12 mois, ce qui permettra d'accroître les revenus des paysans. Dans le domaine du vivrier, les recherches de Nestlé aboutiront à la création de variétés de maïs, d'igname, de manioc et de légumes à grand rendement, plus résistants et enrichis en fer et vitamine.

En complément aux activités du centre de recherche et dans une perspective de développement durable de la filière café/cacao, Nestlé a lancé un projet de soutien aux paysans. Ce projet consiste à former les producteurs à travers des champs écoles, à les assister dans les meilleures pratiques agricoles et à réaliser de la recherche agronomique sur le terrain. Dans le cadre de ce projet, Nestlé envisage la distribution pendant 10 ans de 1 million de plants de cacao et 2 millions de plants de café par an pour plus de 10 000

paysans, soit au profit de 60 000 personnes en tenant compte des familles. L'investissement relatif à l'implantation des deux sites de recherches, est d'environ 15 milliards FCFA sur la période 2009-2013. Quant à l'assistance aux producteurs de café et cacao, le coût est de 40 millions USD de 2011 à 2021.

### **Barry Callebaut**

Barry Callebaut a renforcé sa présence dans le secteur cacaoyer ivoirien durant l'année 2012 d'une part par un investissement de 30 milliards de FCFA permettant d'augmenter sa capacité de broyage jusqu'à 180 000 tonnes par an et d'autre part en initiant le projet de développement durable "Horizon Cacao" visant à améliorer la productivité des petits producteurs. Ce projet s'appuie sur la création d'une école de formation technique pour les formateurs des paysans et apportera aux bénéficiaires des appuis sous forme de conseil agricole et de fourniture d'intrants. Le nombre des bénéficiaires est estimé à 35 000 et le coût du projet est de 4 milliards FCFA.

### **Cargill**

Cargill est l'un des groupes leaders de l'agro industrie dans le monde. En Côte d'Ivoire, le groupe opère comme exportateur et broyeur de fèves de cacao. Le groupe a décidé également de contribuer au développement durable du cacao ivoirien à travers le financement de projets de soutien et d'encadrement des paysans. Ces projets visent d'ici 2015 la formation, l'assistance agricole et la distribution gratuite d'environ 1 000 000 de semence de nouvelles générations au profit des paysans, en vue de la certification de leurs productions, l'amélioration de la qualité et des rendements. L'impact de ces projets sera l'accroissement des revenus pour 100 000 paysans, ce qui conduira à assurer l'alimentation pour environ 600 000 personnes en tenant compte des familles. Le coût global de ces projets pour Cargill est estimé à 3,1 millions d'euros par an.

### **Le groupe OLAM**

Le groupe singapourien OLAM intervient en Côte d'Ivoire dans le secteur agro industriel sur le marché du cacao, du café, de la noix de cajou, du coton et du riz. Le groupe a initié d'importants projets portant sur le développement durable, l'extension de ses unités industrielles et le développement de la filière riz.

Investissements en cours :

- Installation d'une usine de lait : 50millions US\$

Investissements prévus pour 2012-2013, s'ajoutant à des investissements déjà réalisés :

- Programme de durabilité et de certification cacao : 8,5 millions US\$
- Renforcement des capacités d'usinage et appuis aux petits producteurs de café : 4 millions US\$
- Renforcement des capacités d'usinage et appuis aux petits producteurs de noix de Cajou : 6 millions US\$
- Appui à la culture attelée pour 10 000 planteurs de coton : 3 millions US\$

Intention d'investissement :

- Projet de production de riz local : 50 millions US\$

### **CEMOI**

CEMOI a mis en place le projet Processor Alliance for Cacao Traceability and Sustainability (PACTS) depuis 2009 réalisé pour promouvoir la qualité du cacao produit en Côte d'Ivoire, améliorer la productivité de cacao (dépasser 1 tonne / ha) et ainsi améliorer le niveau de revenus des producteurs de cacao ; Ce projet devrait bénéficier à environ 40 000 producteurs. Ce projet est financé à hauteur de 0,5 milliards par an.

### **MARS**

La société **MARS Inc.** a décidé d'investir en Côte d'Ivoire à travers le projet Vision for Change (V4C). Ce projet a pour objectif d'augmenter la qualité de la production de cacao et d'amener son rendement à hauteur de 1,5t/ha, pour 150 000 exploitations dans la zone de Soubré, à l'horizon 2020, par des techniques d'intensification préservant les ressources naturelles. Le budget de ce projet est de 21 millions de dollars des Etats-Unis pour la période 2011-2013 (Phase 1).

### **Compagnie fruitière / SCB**

Filiale locale du groupe agro industrie français Compagnie Fruitière, la SCB est l'entreprise leader de la production et la commercialisation de banane et ananas. La SCB envisage un projet de développement de la filière qui couvre un volet production (création de 1500 hectares de nouvelle plantation, extension des unités de production) et un volet social (encadrement et formation des planteurs villageois, amélioration des conditions de vie du personnel). La SCB s'engage à financer ce programme à hauteur de 20 millions d'euros. Des financements extérieurs pourront compléter cet apport. En termes d'impact, ce programme devrait permettre de créer plus de 1800 emplois, ce qui assurera la subsistance pour environ 9 000 personnes. Il permettra également d'aider à la création d'une dizaine de petites exploitations de bananes sur environ 200 hectares.

### **DANONE**

Le groupe Danone envisage l'implantation d'une filiale en Côte d'Ivoire pour sa branche nutrition infantile. Cette filiale qui va être opérationnelle en 2013 aura pour principale activité la distribution des produits alimentaires pour nourrissons et la recherche médicale en vue d'améliorer l'offre. Le coût de l'investissement est de 1 millions Euro.

### **World Cocoa Foundation**

Les sociétés partenaires de la **Fondation mondiale du cacao (World Cocoa Foundation - WCF)**—dont les responsables comprennent **Mars, Incorporated, The Hershey Company, Kraft FoodsetArmajaroTrading Ltd.**—ont l'intention d'investir au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Nigéria.

- Le modèle de partenariat de la WCF réunit plusieurs entreprises du secteur privé, dont beaucoup sont des concurrents, afin de soutenir les grands programmes qui augmentent la quantité et la qualité de l'approvisionnement du cacao tout en ayant un impact positif sur des milliers de petits agriculteurs. Cette approche collective

permet aux entreprises de tester différentes innovations et d'apprendre les unes des autres. Dans cet esprit, WCF a lancé le CocoaLivelihoods Program (CLP) et annonce deux nouvelles initiatives ci-dessous, qui font partie du plus vaste programme CLP de WCF de 40 millions de dollars.

- Dans le court terme, WCF a l'intention d'investir 3 millions de dollars, dont 1,5 millions proviendraient des sociétés partenaires dans un programme de subventions de contrepartie pour promouvoir des activités de formation des agriculteurs et de service dirigées par le secteur privé afin de doubler la productivité de 35.000 producteurs de cacao de 400kg/ha à 800kg/ha.
- WCF prévoit également d'investir 800.000 dollars, dont 400 000 dollars proviendraient de sociétés partenaires, dans un fonds de croissance financière pour accroître l'accès des agriculteurs aux services financiers, ce qui leur permettra de se procurer les fonds de roulement nécessaires à l'acquisition d'intrants.

### **Initiative COMPACI**

Les sociétés Cargill, Dunavant, Industrial Promotion Services West-Africa and Plexus Ltd, en partenariat avec les agences allemandes DEG et GIZ, envisagent de mettre en œuvre la **Competitive African Cotton Initiative (COMPACI)** pour améliorer le niveau de vie de 450 000 petits producteurs de coton et les 2,7 millions de membres de leurs familles dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Malawi, Mozambique et Zambie.

- Ce programme vise à (1) renforcer les bonnes pratiques agricoles, notamment en ce qui concerne la conservation des sols et des ressources hydriques, afin d'accroître les rendements de façon durable ; (2) améliorer les systèmes d'exploitation par des systèmes de rotation culturale équilibrée, pour optimiser la production de coton et de produits vivriers et pour améliorer la sécurité alimentaire ; (3) former les producteurs à l'esprit entrepreneurial ; (4) promouvoir à travers le monde la marque "Cotton made in Africa" (CmiA).
- Pour la période 2013-2015, il est prévu un investissement de 53,6 millions US\$, dont la moitié sera apporté par les sociétés privées et le reste par des fondations ou par des sources publiques comme la coopération allemande. Ensuite, les financements publics se réduiront progressivement et seront remplacés par le reversement des droits commerciaux liés à l'utilisation de la marque CmiA.

### **Initiative ACI**

Les sociétés partenaires de l'African Cashew Initiative (ACi) —Intersnack Group GmbH & Co. KG, Kraft Foods Inc., Olam International, SAP AG and Trade and Development Group— envisagent d'investir au Ghana, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mozambique et au Bénin.

ACi vise à accroître la compétitivité de la production et de la transformation de la noix de cajou africaine et parvenir à une réduction durable de la pauvreté en lançant la phase 2 de sa proposition d'investissement de 2013 à 2015 en investissant 21 millions de dollars É. U. de sociétés partenaires.

ACi prévoit d'établir des liens entre l'industrie de transformation et les groupes d'agriculteurs de manière à permettre aux transformateurs d'acheter jusqu'à 60 % de leurs

noix de cajou brutes directement auprès des agriculteurs ou de leurs organisations. ACI utilisera également un fonds de contrepartie de subvention pour aider le secteur privé à entreprendre des projets spécifiques visant à améliorer la productivité des agriculteurs (par exemple, la formation des agriculteurs, des systèmes de traçabilité améliorés, les systèmes de surveillance de la qualité et le développement / diffusion de matériel végétal amélioré).

### **Robobank**

Rabobank, la banque leader mondial de l'alimentation et de l'agro-industrie qui fonctionne sur des principes coopératifs, et la Société financière internationale, un membre du Groupe de la Banque mondiale, ont des plans pour investir conjointement dans l'agro-finance au profit de pays ouest-africains dont le Ghana, le Nigéria et la Côte d'Ivoire.

Cette nouvelle institution de financement agro-industrie est appelée West Africa Agribusiness Development Corporation (WAAD - Société de développement de l'agro-industrie en Afrique de l'Ouest). Au cours des cinq prochaines années, cette institution donnera accès à des services financiers aux petites et moyennes entreprises de toute la chaîne de valeur agricole. L'initiative de la WAAD serait accompagnée par un effort de renforcement des capacités locales parmi les agroindustriels du secteur afin de maximiser les avantages qu'offre un meilleur accès au financement. Initialement, la WAAD vise un portefeuille de plus de 200 clients pour un montant d'environ 135 millions de dollars É. U. sur cinq ans. En outre, elle profitera à une multitude de petits exploitants agricoles par le renforcement des liens à travers toute la chaîne de valeur.

### **Groupe LOUIS DREYFUS**

Le Groupe Franco-Américain Louis Dreyfus, est une multinationale active dans le négoce du riz à travers son partenaire local SDTM. Ce groupe avec son partenaire local envisagent développer un projet intégré comportant :

- Ferme pilote en partenariat avec les producteurs du riz ;
- Amélioration des facteurs de production ;
- Développement de la collecte et la transformation du riz ;
- La commercialisation du riz.

Le choix de la zone de projet est la zone nord comportant les régions du Pôro (Korhogo), du Tchologo (Ferkessedougou), Bagoué (Boundiali et Tingrela). Ce choix se justifie par les résultats de l'étude de préféabilité indiquant un fort taux de pauvreté (plus de 60% de prévalence) et une insécurité alimentaire de (plus de 12% de prévalence).

Le Groupe Louis Dreyfus souhaite intervenir dans le cadre d'un partenariat Privé-Public où l'Etat interviendra dans les réhabilitations des aménagements hydroagricoles à travers l'appui de l'Union Européenne. Ainsi, le Groupe s'appuiera sur les unités de transformation du riz existantes pour une usine terminale et les pools de production. Il mettra en place des infrastructures socio-économiques au profit des populations rurales de la zone du projet.

Le montant de l'investissement projeté est de 22,20 milliards de FCFA.

## **Groupe MIMRAN**

Le Groupe Mimran est un groupe Agro-industriel français, actif dans la transformation du Blé en Côte d'Ivoire à travers sa filiale locale Grands Moulin d'Abidjan.

Le groupe Mimran envisage de mettre en place un projet intégré de production en régie de riz paddy en partenariat avec les petits producteurs, de soutien en facteurs de production, de développement de semences de qualité, de promotion de la mécanisation, de transformation et de commercialisation. Pour se faire, il réalisera des barrages hydroagricoles et des aménagements de parcelles en vue de l'irrigation. Le site ciblé est localisé tout au long du fleuve Bandama entre Tiassalé et Grand Lahoué (sud du pays). Les superficies envisagées devraient passer de 60 000 hectares à 182 000 hectares de surfaces emblavées. Il développera un dispositif industriel et mettra en place des infrastructures socio-économiques au profit des populations rurales.

Le coût prévisionnel des investissements s'élève à 150 milliards de FCFA.

## **Groupe CEVITAL**

Cevital est un groupe industriel de droit Algérien, actif dans le négoce de produits agricoles, le BTP et l'ingénierie énergétique. Le groupe a établi un partenariat avec CICA, une entreprise privée nationale pour le développement de projet intégré en partenariat avec les producteurs de riz. Il devra apporter un soutien en facteurs de production, promouvoir la mécanisation. Aussi, des unités des transformations seront –elles mises en place. L'aspect mise en marché constituera une composante du projet. La zone ciblée est la région de Bounkani, au Nord Est de la Côte d'Ivoire.

L'investissement prévisionnel se chiffre à 100 milliards de FCFA.

## **Groupe CIC (Compagnie d'Investissement Céréalières)**

La compagnie d'Investissements Céréalières (CIC) est un groupe agro-industriel Suisse, actif dans le négoce de céréales, sucres et lait. A travers sa filiale locale (CIC, Côte d'Ivoire), le groupe manifeste son intérêt à développer un projet intégré en partenariat avec les producteurs locaux, la production du riz avec un soutien en facteurs de production, la promotion de la mécanisation, la transformation et la mise en marché. La zone d'implantation souhaitée est située dans le sud-ouest, la région du Haut Sassandra, Gôh.

Les investissements prévisionnels s'élèvent à 20 milliards FCFA.

## **Groupe ETG (Export Trading Corporation)**

Export Trading Corporation (ETG) est un groupe industriel du Singapour, actif dans la production, la transformation de produits alimentaires, la technologie de l'information, la bio-énergie, la distribution d'intrants agricoles et l'exploitation minière.

En partenariat avec CI TRADING une entreprise privée nationale, ETG manifeste un intérêt dans le développement du riz en Côte d'Ivoire, Ainsi, il envisage de mettre en œuvre un projet de production du riz paddy dans un cadre de partenariat public privé par le développement de ferme de production, de transformation et de commercialisation.

Le coût des investissements est estimé à 25 milliards FCFA.

## **NOVEL Group**

NOVEL Group SA en partenariat avec AGCO et Syngenta Foundation for sustainable Agriculture, ont établi avec le District de Yamoussoukro, une coentreprise dénommée YAANOVEL SA. Cette coentreprise est un exemple de partenariat public-privé. L'objet de cette entreprise est de créer une unité agroindustrielle de production, de transformation et de commercialisation de riz sur une superficie de 15 000 hectares. En effet, le projet prend en compte la mise en place de 10 000 ha pour la plantation industrielle et 5 000 ha pour les planteurs individuels. Le modèle envisagé est :

- La création d'une ferme destinée à la promotion de la mécanisation et intégrant un centre semencier moderne ;
- La réhabilitation et extension de périmètres aménagés ;
- La mise en place d'une unité complète de transformation de riz incluant une cogénération d'électricité ;
- La mise en place de capacité de stockage silos et entrepôts.

L'investissement projeté est de 125 millions de dollar US.

## **SUD INDUSTRIES SA**

**La Société Sud Industries SA**, entreprise à capital ivoirien envisage avec la collaboration de la faitière YEBE WOGNON, développer des programmes de production du riz et d'élevage dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

### **a) Programme de production du riz**

Ce programme comprend deux composantes majeures :

- Encadrement de 32 000 producteurs de riz dans le cadre de la création et l'aménagement de périmètres rizicoles ;
- Transformation et commercialisation du riz.

Les investissements envisagés porteront sur les aménagements de périmètres rizicoles, la mécanisation des opérations agricoles par l'acquisition de matériel agricole moderne de production du riz. Afin de disposer du riz de haute qualité et compétitive, des bâtiments moderne et des équipements d'appoint seront mis en place. Les opérations de ce programme de production du riz vont débuter dès juin 2014, après la finalisation des études de faisabilité.

Le coût total des investissements est estimé à 100 milliards FCFA.

### **b) Programme d'élevage**

Le programme d'élevage comprend trois volets essentiels :

- Encadrement des éleveurs modernes dans le cadre de la création et de l'exploitation de petites unités modernes d'élevage ;



- Création d'une laitière pour la production de lait en poudre, liquide, yaourt et d'autres dérivés ;
- Commercialisation des produits d'élevage (bœuf, mouton et poulet) et des produits laitiers.

Pour la mise en place d'un tel programme, des aires de pâturages spécifiques seront aménagés avec des équipements modernes d'élevage. Aussi, des unités modernes de produits laitiers seront envisagées en vue des produits de qualité.

Ce programme démarrera en juin 2013 et le coût prévisionnel de ce programme est estimé à 10 milliards FCFA.